

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Océanie, Pacifique Sud > Kanaky/Nouvelle-Calédonie
> **Kanaki : libérez les syndicalistes de l'USTKE !**

Kanaki : libérez les syndicalistes de l'USTKE !

lundi 6 juillet 2009, par [BESANCENOT Olivier](#), [Collectif Solidarité Kanaky](#), [DOMOTA Elie](#), [Le Monde diplomatique](#), [LKP](#), [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#), [Union syndicale Solidaires](#), [USTKE](#) (Date de rédaction antérieure : 4 juillet 2009).

POUR LA LIBERATION DES SYNDICALISTES en KANAKY

RASSEMBLEMENT ASSEMBLEE NATIONALE

(derrière assemblée , place Edouard Herriot - PARIS 7^e - métro : assemblée nationale)

le MERCREDI 8 JUILLET à 10H

Pour signer la pétition : [Appel pour la libération immédiate des syndicalistes de l'USTKE](#)

Libération immédiate des syndicalistes de l'USTKE emprisonnés

Communiqué du NPA

Lundi 6 juillet 2009

Le NPA s'élève contre le jugements iniques rendus à Nouméa le 29 juin dernier, qui ont envoyé en prison six syndicalistes dont le président de l'USTKE, Gérard Jodar, et condamnés 18 autres à des peines de prison.

Le NPA s'associe au rassemblement appelé par le collectif Solidarité Kanaky le mercredi 10 juillet à 10 heures devant l'assemblée Nationale (place du Pdt. Edouard Herriot - Métro Assemblée Nationale) et appelle à signer massivement la pétition demandant la libération immédiate des syndicalistes emprisonnés sur le site « <http://solidaritekanaky.org> ».

Montreuil, le 6 juillet 2009.

Libérez Gérard Jodar !

Communiqué NPA

Le président de l'USTKE, Gérard Jodar, a été condamné à un an de prison ferme, un mandat de dépôt immédiat a été prononcé à l'audience, il a été conduit au camp Est avec quatre autres syndicalistes pour purger de lourdes peines.

Les 21 autres militants jugés ont écopé eux aussi de peines, soit de prison ferme avec aménagement, soit de prison avec sursis.

Les condamnations prononcées aujourd'hui à Nouméa sont scandaleuses. L'action syndicale et le droit de manifester sont des droits fondamentaux que seules les dictatures ne reconnaissent pas.

Jamais en métropole un tel jugement n'a été prononcé. Des manifestations avec des affrontements violents entre syndicalistes et forces de l'ordre s'y sont pourtant déjà déroulées (dockers, pêcheurs, agriculteurs ou salariés qui voient leur entreprise fermée).

Les motifs des condamnations sont injustifiables : « *entrave à la circulation d'un aéronef* », la manifestation de soutien aux employés de la société Air Calédonie a commencé à l'aube, l'intervention des forces de l'ordre a commencé à 7 heures du matin le 28 mai, une heure où aucun avion ne décolle de l'aéroport de Magenta, c'est donc les gardes mobiles qui ont provoqué le blocage du trafic. Quant aux « *dégradation de biens publics* », là aussi c'est l'intervention violente des forces de l'ordre qui les ont provoqué.

Ces condamnations sont la marque d'une justice coloniale qui veut faire taire l'USTKE, premier syndicat du territoire et qui revendique l'indépendance pour la Kanaky.

Le NPA appelle à développer la solidarité avec les syndicalistes emprisonnés et à participer à toutes les initiatives pour dénoncer ce jugement.

Le NPA réaffirme son entière solidarité avec tous les militants de l'USTKE

Olivier Besancenot

Non à l'emprisonnement de Gérard Jodar, président de l'USTKE

Union syndicale Solidaires

Gérard Jodar, président du syndicat USTKE (Union syndicale des travailleurs kanaks et exploités) vient d'être condamné à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), à un an de prison ferme et a été immédiatement incarcéré avec 4 autres syndicalistes. 21 autres militants sont condamnés à des peines de prison avec sursis.

Ces condamnations s'inscrivent dans la gestion par les pouvoirs publics d'un conflit du travail à Air Calédonie : la direction refusait toute négociation avec les grévistes et leur syndicat USTKE. C'est pourquoi, l'USTKE appelait le 28 mai à une journée de grève générale pour que tous les travailleurs/ses de Kanaky marquent leur solidarité, avec notamment une présence massive des militants à l'aérodrome de Magenta. Ce jour-là, et pour empêcher la solidarité, l'Etat a répondu par la répression policière : gendarmes mobiles et GIPN ont violemment attaqué les militants USTKE. C'est dans ce contexte que 27 syndicalistes ont été arrêtés et poursuivis devant les tribunaux.

Ces lourdes peines de prison sont injustifiables, elles s'inscrivent dans le contexte néo-colonial qui est celui de la Nouvelle-Calédonie. Il s'agit une nouvelle fois de tenter de faire taire des syndicalistes qui se battent pour les droits des travailleurs et pour le droit du peuple kanak à choisir librement son avenir.

L'Union syndicale Solidaires réaffirme sa solidarité avec l'USTKE et ses militants ; elle exige la libération immédiate de Gérard Jodar et de ses camarades.

29 juin 2009

Communiqué du LKP : soutien aux militants de l'USTKE

Pointe-à-Pitre, le 02 Juillet 2009

COMMUNIQUE du LKP

En réponse à la répression qui frappe les Travailleurs et Dirigeants de l'USTKE (Nouvelle-Calédonie).

LIYANNAJ KONT PWOFITASYON (LKP) apporte son total soutien aux Dirigeants et Travailleurs de l'USTKE qui luttent l'oppression et la répression capitaliste et colonialiste en Nouvelle-Calédonie.

LKP :

Condamne sans réserve toutes les tentatives de diabolisation et de criminalisation de l'action syndicale orchestrées par l'Etat colonial Français ;

Exige la libération de tous les Militants et Dirigeants de l'USTKE ;

Exhorte les Travailleurs et le Peuple KANAK à poursuivre la lutte jusqu'à la satisfaction totale de leurs justes et légitimes revendications ;

Condamne les propos de la Secrétaire d'Etat chargée de « l'outre-mer » ; propos salués d'ailleurs par les représentants du front national en Nouvelle-Calédonie ;

Appelle l'ensemble des Travailleurs de Guadeloupe à se tenir prêt à la mobilisation pour défendre le droit et les libertés syndicales an péyi annou é toupatou si latè ;

Déclare que les Peuples ne renoncent jamais à la liberté. Ils y sont seulement contraints et seulement pour un temps ; le temps pris pour préparer la révolte et briser les chaînes de l'asservissement et de la négation.

Non à la répression ... La Gwadeloup sé tan nou !

Le porte parole

E. DOMOTA

http://ugtg.org/article_984.html

Répression syndicale en Nouvelle-Calédonie

Le président du syndicat indépendantiste de Nouvelle-Calédonie USTKE, Gérard Jodar, a été condamné lundi à Nouméa à un an de prison ferme pour « entrave à la circulation d'un aéronef », annonce l'Agence France Presse. La même peine a été prononcée à l'encontre d'un autre responsable du syndicat, Michel Safoka. En tout, vingt-huit militants étaient poursuivis ; de 4 à 12 mois de prison ferme ont été prononcés pour six d'entre eux. Tous vont faire appel.

En mai dernier, dans le cadre du conflit déclenché par le licenciement, jugé abusif, d'une employée de la compagnie Aircal, plusieurs centaines de militants USTKE avaient marché sur l'aérodrome de Magenta. Le Haut commissaire de la République, Yves Dassonville, avait fait donner les gendarmes mobiles et le GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale). Des échauffourées avaient éclaté avec la police et certains manifestants étaient montés à bord de deux appareils de la compagnie Aircal.

L'AFP juge que l'USTKE est « coutumière de coups d'éclat en Nouvelle-Calédonie, qui perturbent la vie quotidienne de la population », et souligne qu'une « pétition pour dénoncer ses actions » a rassemblé 15 000 signatures.

Après le conflit chez Carsud (Veolia) en janvier 2008, qui avait déjà mené ses dirigeants au tribunal, l'organisation, majoritaire en Nouvelle-Calédonie, fait surtout les frais, une fois de plus, de la répression féroce qui sanctionne toute action syndicale sur l'île. Sur ce territoire, le code du travail français ne s'applique pas, les conseils de prud'hommes n'existent pas, et le Mouvement des entreprises de France (Medef) local « appelle les entreprises à sanctionner les travailleurs qui se mettent en grève pour défendre le droit syndical », écrivait en novembre dernier Christian Darceaux dans *Le Monde diplomatique* (« Climat tendu en Nouvelle-Calédonie »). L'USTKE a encore aggravé son cas en étant à l'origine de la création du Parti travailliste, parti indépendantiste radical dont la naissance inquiète autant la droite que les indépendantistes institutionnels.

* *Le Monde diplomatique*, La valise diplomatique, lundi 29 juin 2009.

Des condamnations scandaleuses à Nouméa

Solidarité Kanaky

Le président de l'USTKE, Gérard Jodar, a été condamné à un an de prison ferme, un mandat de dépôt immédiat a été prononcé à l'audience, il a été conduit au camp Est avec quatre autres syndicalistes pour purger de lourdes peines. Les 21 autres militants jugés ont écopé eux aussi de peines, soit de prison ferme avec aménagement, soit de prison avec sursis.

Les condamnations prononcées aujourd'hui à Nouméa sont scandaleuses. L'action syndicale et le droit de manifester sont des droits fondamentaux que seules les dictatures ne reconnaissent pas.

Jamais en métropole un tel jugement n'a été prononcé. Des manifestations avec des affrontements violents entre syndicalistes et forces de l'ordre s'y sont pourtant déjà déroulées (dockers, pêcheurs, agriculteurs ou salariés qui voient leur entreprise fermée).

Les motifs des condamnations sont injustifiables : « entrave à la circulation d'un aéronef », la manifestation de soutien aux employés de la société Air Calédonie a commencé à l'aube, l'intervention des forces de l'ordre a commencé à 7 heures du matin le 28 mai, une heure où aucun avion ne décolle de l'aéroport de Magenta, c'est donc les gardes mobiles qui ont provoqué le blocage

du trafic. Quant aux « dégradation de biens publics », là aussi c'est l'intervention violente des forces de l'ordre qui les ont provoquées.

Ces condamnations sont la marque d'une justice coloniale qui veut faire taire l'USTKE, premier syndicat du territoire et qui revendique l'indépendance pour la Kanaky.

déclaration de Louis Kotra Uregei, fondateur de l'USTKE

« Une décision de justice coloniale » C'est une réaction d'écœurement mais aussi de détermination pour que ce genre de décision de justice coloniale cesse dans notre pays. Il n'y a que dans les pays totalitaires que les syndicalistes vont en prison. Et la Nouvelle-Calédonie, pays colonisé, est un pays totalitaire. Je dénonce donc très fermement ce verdict. On a mis en prison des syndicalistes qui ont simplement voulu obtenir des négociations dans une entreprise...."

Le collectif Solidarité Kanaky organise une réunion de soutien à l'USTKE pour protester contre les lourdes condamnations prononcées le 29 juin à Nouméa.

- projection vidéos
- témoignages
- débat

* Jeudi 2 juillet à 19 heures au CICP, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris. métro : rue des boulets (9)

Répression coloniale contre les syndicalistes de l'USTKE !

mardi 30 juin 2009

Justice coloniale française !!!

Douze mois au Camp-Est

Douze mois ferme, mandat de dépôt pour Gérard Jodar. Le délibéré est tombé hier après-midi. Cinq autres militants ont rejoint le Camp-Est dès hier, tandis que des peines fermes ont également été prononcées contre trois autres prévenus. Tout comme le président du syndicat, M^e Cécile Moresco, l'avocate de l'USTKE crie à la décision politique (lire).

L'USTKE encaisse : « On est serein, on a une stratégie »

Consternation et colère, hier, chez la trentaine de militants et sympathisants présents au tribunal. La stratégie du syndicat sera dévoilée aujourd'hui.

Bon gré, mal gré, l'atmosphère se voulait détendue, avant l'ouverture de la grille du palais de justice, hier après-midi. Un geste pour « le président Gérard » (« avec toi à 200 % », lui lance un militant), quelques blagues (« j'ai trop mangé, on va mourir le ventre plein »). Bref, une sérénité affichée.

Le ton changera rapidement. Dans la salle d'audience, quelques signes de crispation apparaissent, une fois le sort de Michel Safoka et Gérard Jodar annoncé. « *On ne peut pas leur dire au revoir ?* » se plaint-on dans l'assistance. A la sortie, un « *bâtards* » et deux « *connards* » fusent.

En bas, sur la route, une vingtaine de sympathisants écoutent Louis-Kotra Uregeï, président d'honneur du syndicat. Les propos sont calibrés. « *Je dénonce ce verdict, qui est le reflet de la justice coloniale d'un pays totalitaire [...] Il n'y a que dans ce pays qu'on peut voir ça, des syndicalistes condamnés à de la prison avec un mandat de dépôt. C'est inacceptable. En tant que responsable politique, je me battrais pour que ce genre de choses cesse [...] J'espère que le président d'Aircal [Nidoish Naisseline, NDLR] va bien dormir, ce soir.* »

Un vrai choc

Les mines sont plombées. Les paroles aussi. « *C'est un vrai choc, confie un sympathisant. On ne croyait pas au mandat de dépôt, c'est un changement pour le syndicalisme. Les magistrats ne respectent plus ça. J'ai peur qu'il y ait de plus en plus de débordements, maintenant, à cause de l'Etat.* »

Hier soir, une fois le choc encaissé, une assemblée générale s'est tenue à la Vallée-du-Tir. Des consignes ont été données aux militants de Brousse. « *Pas d'action ce soir, pas de barrage, pas de chasse à l'homme*, explique Frank Apok à un responsable, par téléphone. *Pour l'instant, on reste serein. On a une stratégie.* » Cette dernière sera partiellement dévoilée ce matin.

pour info sur l'historique : <http://solidaritekanaky.org/spip.php?article171>

La solidarité de classe, la solidarité internationale s'imposent, contre le colonialisme français, contre tous les colonialismes et pour la liberté des Peuples, guerre à l'état français, guerre au capitalisme !!!

TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS,
PEUPLES ET NATIONS OPPRIMÉES, UNISSEZ-VOUS !

Manifestation pour réclamer la libération du président de l'USTKE

samedi 4 juillet 2009

Rfo.fr

Une manifestation a eu lieu samedi matin dans les rues de Nouméa, pour réclamer la libération de Gérard Jodar, président du syndicat indépendantiste USTKE et de cinq autres de ses adhérents.

Le mouvement a rassemblé 1.700 personnes selon la police et 5.000 selon les organisateurs.

« *Nous sommes là pour dénoncer la criminalisation du syndicalisme et demander la libération de nos camarades, injustement emprisonnés* », a déclaré Marie-Pierre Goyetche, vice-présidente de l'USTKE. Une délégation a été reçue par le président du gouvernement, Philippe Gomes, puis par le directeur de cabinet du Haut-commissaire de la République.

Les syndicalistes ont également demandé le règlement du long conflit à la compagnie aérienne

domestique Aircal pour lequel un protocole d'accord a été trouvé mais la direction a refusé de le signer.

Ce conflit, déclenché par le licenciement jugé abusif d'une salariée, est à l'origine des incidents qui se sont produits le 28 mai à l'aérodrome de Magenta, et ayant conduit le président de l'USTKE, Gérard Jodar, à être condamné à 12 mois de prison ferme.

M. Jodar était poursuivi pour entrave à la circulation d'un aéronef après que plusieurs centaines de militants eurent pris d'assaut l'aérodrome, provoquant des échauffourées avec les forces de l'ordre.

Proche de José Bové et du NPA d'Olivier Besancenot, l'USTKE, est le deuxième syndicat de Calédonie.

<http://www.rfo.fr/depeches/>